



Mémoire

**Projet d'usine de transformation de concentré de
fer en fonte brute et en ferro-vanadium à Ville de
Saguenay par Métaux BlackRock**

**Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement**

Juillet 2018

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	4
L'aspect social.....	4
L'aspect environnemental.....	6
L'aspect économique	7
CONCLUSION	9

INTRODUCTION

L'Association minière du Québec (AMQ) est heureuse de transmettre ce mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre de son mandat d'enquête sur le projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferro-vanadium à Ville de Saguenay par Métaux BlackRock.

Fondée en 1936, l'AMQ agit à titre de porte-parole de l'ensemble des entreprises minières productrices de métaux et de minéraux et de leurs installations, des entreprises métallurgiques, des entrepreneurs miniers et des entreprises minières en développement sur le territoire québécois. Peuvent également devenir membres de l'Association, les fournisseurs, les organismes sans but lucratif, les institutions et les partenaires du secteur minier. Elle a pour mission de promouvoir, soutenir et développer de façon proactive une industrie minière québécoise responsable, engagée et innovante.

Pour l'AMQ, il est important que les entreprises minières du Québec prônent les valeurs suivantes :

- Être respectueux;
- Être transparent;
- Être responsable;
- Favoriser le travail d'équipe.

C'est précisément ce que fait Métaux BlackRock, l'initiatrice du projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferro-vanadium qui a prouvé, par ses actions et ses engagements, qu'elle fait siennes les valeurs de l'Association. Métaux BlackRock s'est taillé une place de choix dans le cœur de la population du Saguenay et des Québécois grâce à une implication sociale active, à un respect des populations locales et à une préoccupation constante envers l'impact de ses activités sur l'environnement et les gens. Pour ces raisons et pour le comportement responsable de l'entreprise dans le développement de son projet, **l'Association minière du Québec est d'avis que le BAPE a devant lui un projet porteur et c'est donc avec fierté qu'elle apporte son soutien au promoteur afin que se réalise le projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferro-vanadium à Ville de Saguenay.**

L'attitude d'ouverture adoptée dès le départ par Métaux BlackRock a de quoi rassurer. De plus, la qualité de ses interventions lors de la première partie des audiences, tenue les 19 et 20 juin 2018, ont confirmé la position de l'AMQ qui est d'avis que tous les aspects sensibles du projet ont été pris en compte par la compagnie : impacts sur l'eau, l'air, le bruit, le transport ainsi que la gestion des matières résiduelles.

Fières de leurs réalisations, les sociétés minières sont de réelles partenaires des milieux où elles s'implantent en s'assurant d'obtenir la plus grande acceptabilité sociale pour leurs projets. Au fil des ans, l'industrie minière a sans cesse évolué afin de répondre aux nouvelles réalités du secteur industriel, particulièrement en ce qui concerne le respect de l'environnement et du milieu d'implantation.

Par les gestes qu'elle a posés depuis le début de ses activités, Métaux BlackRock est sans contredit un exemple à suivre en regard de cette volonté des sociétés minières de bien s'intégrer dans leur milieu d'accueil et de mettre en place les mesures nécessaires, voire les correctifs nécessaires, pour obtenir l'acceptabilité sociale de leurs projets.

En plus de cette réelle volonté de l'industrie minière de bien faire les choses, les lois, normes et règlements en vigueur encadrent de façon très serrée les activités minières. Malgré cela, il n'est pas rare de voir les entreprises aller au-delà des obligations légales qui les encadrent.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Créatrice de richesse, l'industrie minière agit en tout respect des gens et de l'environnement dans le déploiement de ses activités. C'est exactement ce que Métaux BlackRock s'efforce de faire en proposant des actions précises pour minimiser, atténuer et réduire les impacts de ses opérations. Une entreprise responsable et crédible qui a l'ambition de mettre sur pied l'une des usines de ferro-vanadium à plus faible empreinte environnementale au monde en misant notamment sur la réutilisation des eaux de procédé dans son usine de transformation.

Parmi les autres initiatives qui seront mises en place, notons que Métaux BlackRock a l'intention de mettre en place les initiatives suivantes :

1. La mise en place de technologies éprouvées telle que l'utilisation de gaz naturel au lieu du charbon comme réactif;
2. L'utilisation de l'hydroélectricité;
3. La volonté d'atteindre « zéro déchet » au complexe métallurgique;
4. L'intégration verticale du projet en effectuant les opérations de la première et la deuxième transformation au Québec.

Le BAPE devrait être rassuré en regard des intentions de la compagnie, puisque celle-ci démontre par ses actions qu'elle a à cœur que ses opérations soient menées de façon harmonieuse avec les préoccupations de la population et qu'elle sait apporter les modifications nécessaires et remettre en question ses façons de faire lorsqu'une situation problématique se présente.

L'aspect social

Les temps changent; les gens et les façons de faire aussi. L'industrie minière l'a compris depuis longtemps et c'est pourquoi elle place le citoyen au cœur de ses priorités. Pour aller de l'avant, un projet minier doit obtenir la plus grande acceptabilité sociale possible. Pour y arriver, les sociétés minières sont soucieuses d'entretenir un dialogue avec la population et les communautés autochtones des milieux concernés pour comprendre leurs préoccupations, leurs besoins et leurs attentes. Cet exercice doit se faire en amont, à l'étape même de la planification et de la conception du projet, comme l'a d'ailleurs fait Métaux BlackRock sur divers aspects de son projet d'usine de transformation.

Plus d'une centaine de rencontres ont été effectuées par Métaux BlackRock afin d'informer la population et de recueillir ses préoccupations en regard de son projet d'usine

de transformation à Saguenay. Très tôt en amont, une démarche de consultation a été menée par l'entreprise afin de maintenir des relations étroites et surtout constantes avec le milieu d'accueil. Par l'entremise des sessions publiques d'information, des comités de travail, des rencontres privées et autres types de rencontres, les communautés autochtones, non autochtones, organismes, entreprises et autres, les parties intéressées ont été rencontrées et écoutées. Ces rencontres ont notamment amené l'entreprise à revoir certaines composantes de son projet par rapport aux plans initiaux. Par exemple, la position des épurateurs pour limiter l'impact sonore sur les voisins a été revue, l'impact des lumières sur le paysage nocturne a été pris en compte et des dialogues avec l'industrie touristique de Ville de Saguenay quant à la protection du paysage ont eu lieu afin de répondre aux préoccupations soulevées par la population. Voilà des exemples clairs de la de l'initiative dont fait preuve Métaux BlackRock pour s'assurer que son projet s'intègre de façon optimale au milieu d'accueil.

Du côté des communautés autochtones, dès ses premières démarches pour la construction de sa mine située à Chibougamau, Métaux BlackRock considérait essentiel d'assurer l'acceptabilité sociale de son projet de première et de seconde transformation au sein des communautés autochtones. Des liens étroits avec les communautés innues et criées existent depuis 2012 et continuent à évoluer avec le projet d'usine de transformation à Saguenay. En 2013 Métaux BlackRock signait avec le Grand Conseil des Cris, la Nation de Oujé-Bougoumau et l'Autorité régionale Crie une entente de répercussion et avantages. De plus la Nation Crie est actionnaire dans le projet. Également Métaux BlackRock a entamé des discussions avec les communautés innues de Mashteuiatsh, d'Essipit, ainsi que de Pessamit avec comme objectif de maximiser les retombées économiques pour ces dernières.

L'industrie minière est consciente qu'elle doit sans cesse renouveler ses façons de faire en la matière puisque le concept d'acceptabilité sociale d'hier n'est pas le même aujourd'hui. Il est donc essentiel d'être à l'affût des nouvelles tendances pour établir une relation de confiance et de respect entre les citoyens et les entreprises. C'est notamment pourquoi, bien avant que la loi ne les y oblige, certaines sociétés minières ont mis sur pied des comités de suivi. Aussi, elles mettent en place des comités de quartier, tiennent des rencontres d'information publiques, des journées portes ouvertes et des rencontres avec les propriétaires se situant autour des installations minières, publient des bulletins d'information, etc.

Les sociétés minières comprennent que les collectivités locales ont des attentes élevées à leur égard, d'où l'importance de collaborer avec les parties intéressées, et ce, à toutes les étapes du cycle de vie de l'activité minière : exploration, développement, exploitation, transformation, fermeture, post-fermeture de la mine et utilisation subséquente des terres. Les sociétés minières n'évaluent pas seulement l'incidence de leurs activités sur l'environnement, mais également les implications sociales.

Dans le cas qui nous occupe, certaines préoccupations pouvant avoir des impacts sur la qualité de vie des citoyens à proximité du projet ont été soulevées lors des consultations tenues par Métaux BlackRock. Ces préoccupations ont été prises très au sérieux et l'entreprise a proposé, en plus de ce qui précède, des mesures d'atténuation afin de limiter les impacts. Pensons, entre autres, aux options de circulation pour acheminer le concentré à l'usine qui sont présentement à l'étude afin de bien évaluer les aspects environnementaux, sociaux, techniques et économiques de chacune des options, au programme de suivi sonore permettant de bien évaluer les niveaux de bruit reliés au

fonctionnement de l'usine et au transport ainsi qu'aux simulations visuelles qui seront effectuées afin de favoriser l'intégration du projet au paysage

L'aspect environnemental

Au-delà de l'encadrement réglementaire, l'environnement est au cœur des préoccupations de l'industrie minière québécoise qui mise sur l'innovation pour développer de nouvelles techniques d'exploitation et de transformation qui permettent de minimiser ses impacts et de limiter l'empreinte de ses activités sur le milieu, de l'ouverture de la mine jusqu'à sa fermeture et la restauration du site. C'est aussi le cas pour le projet d'usine de transformation de Métaux BlackRock pour lequel les aspects environnementaux ont fait l'objet d'une analyse approfondie menant à la formulation de proposition de mesures d'atténuation et d'engagements clairs.

Parmi ceux-ci, notons le transport maritime pour lequel Métaux BlackRock a collaboré avec diverses instances afin de minimiser les impacts de ce transport sur les mammifères marins dans le Fjord du Saguenay. L'entreprise entend collaborer à l'amélioration des connaissances quant aux écosystèmes marins qui s'y trouvent, ainsi qu'à minimiser les variations saisonnières du transport maritime en partance de ses installations à Ville de Saguenay.

D'autres aspects environnementaux du projet feront l'objet de mesures d'atténuation afin de minimiser les impacts environnementaux, sociaux et économiques, telles que : la qualité de l'air, l'ambiance sonore, l'utilisation de l'eau, les émissions atmosphériques, les matières résiduelles et l'aspect visuel. Pour chacun des impacts identifiés, Métaux BlackRock propose des mesures d'atténuation et de prévention ou a pris des engagements. Notons entre autres :

- La modélisation de la dispersion atmosphérique des contaminants;
- La modélisation de la propagation sonore;
- La recirculation de l'eau grâce à un procédé opérant en circuit fermé;
- Le traitement des gaz avant leur sortie dans l'environnement;
- La transformation des matières résiduelles en sous-produits commerciaux;
- L'intégration au paysage de l'usine de transformation située dans la zone industrialo-portuaire de Ville de Saguenay.

Lors des consultations publiques, d'autres préoccupations environnementales ont été soulevées par les utilisateurs du territoire et la population. L'une d'entre elles est sans contredit le transport du concentré de la mine vers l'usine. Pour ce faire, Métaux BlackRock prévoit acheminer 830 000 tonnes de concentré de fer-vanadium en provenance de sa mine située dans la région de Chibougamau au terminal de Grande-Anse, où se trouvera son usine de deuxième transformation. Alors que le transport du concentré depuis les installations de Chibougamau jusqu'à l'usine de transformation à Ville de Saguenay s'avère être un enjeu important, Métaux BlackRock s'est assuré d'étudier en détail les deux options qui s'offrent à elle quant au transport du concentré, soit : le transport par camion ou par train.

Quoique les effets sur l'environnement soient plus importants pour le transport par camion, il est important de considérer que l'entreprise n'aurait pas à construire de

nouvelles routes puisqu'elle utiliserait des routes existantes et que le nombre de camions qui circuleraient sur une base journalière n'auraient pas d'impacts significatifs sur le débit de circulation actuel des routes utilisées. . Cette option permettrait également la création de près de 120 nouveaux emplois.

Quoique les effets sur l'environnement soient moins importants pour le transport par train, cette option comporte des aspects techniques et économiques non négligeables pour la suite du projet. Avec plus de 180 wagons par semaine, cette option est envisageable qu'à la condition qu'une entente d'affaires soit conclue avec les installations ferroviaires de la Compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay (CRS, division de Rio Tinto Alcan) ainsi qu'avec le Canadian National (CN) et que des liens soient construits pour effectuer le transbordement du concentré.

Ces mesures ont de quoi rassurer l'AMQ qui espère que le BAPE saura lui aussi voir tous les efforts que compte déployer Métaux BlackRock pour limiter au minimum l'empreinte et l'impact de son usine de transformation.

Comme on peut le constater, tout comme pour l'aspect social, il n'y a aucune place pour l'improvisation et le laisser-aller dans l'industrie minière lorsqu'il est question d'environnement et c'est aussi vrai pour le projet d'usine de transformation de Métaux BlackRock où toutes les composantes ont été analysées.

L'aspect économique

Il est normal que la société québécoise bénéficie des retombées de l'activité minière qui contribue de diverses façons au développement socio-économique du Québec et de ses régions. Le Québec est la deuxième province canadienne en importance pour la valeur de la production minière.

Selon une récente étude menée pour le compte de l'AMQ, 1,2 milliard de dollars ont été versés en salaires par les exploitants miniers en 2014¹. Le secteur minier permet la création ou le maintien de plus de 40 540 emplois directs, indirects et induits sur tout le territoire et génère des dépenses de l'ordre de 8,5 milliards de dollars réparties dans toutes les régions du Québec en plus de maintenir un réseau de quelque 3 900 fournisseurs. Pour les gouvernements, en 2016, l'industrie minière du Québec a contribué pour 1,38 milliard de dollars, dont 1 milliard de dollars au seul gouvernement du Québec en impôt minier, taxes, impôts sur le revenu, contribution parafiscale, etc.²

Pour l'AMQ, il est clair que le Québec ne peut se priver du projet d'usine de transformation de Métaux BlackRock qui augmentera de façon considérable, pendant ses années d'opération, les retombées économiques de l'industrie minière au Saguenay et au Québec grâce au gisement de fer-vanadium d'une durée de vie projetée à plus de 50 ans.

Ce projet d'intégration verticale permet non pas à une seule région, mais à deux régions de profiter d'un essor économique, soit : Chibougamau pour la transformation du minerai en concentré et Saguenay pour la transformation de fer en fonte brute et en ferro-

¹ Étude sur la main-d'œuvre, Association minière du Québec, 2015

² Étude sur les retombées économiques de l'industrie minière au Québec, Association minière du Québec, 2018

vanadium. Un des rares projets qui propose d'effectuer sa première et seconde transformation au Québec.

Lorsqu'une société minière propose de développer un nouveau projet au Québec, il est primordial de bien saisir toute l'importance que ça revêt. En effet, les projets en développement actuellement connus sont dans les cartons depuis de nombreuses années. Les « vrais » nouveaux projets se font plutôt rares. Lorsqu'on sait qu'un gisement découvert aujourd'hui pourrait devenir une mine dans quinze ans et que la transformation des métaux s'effectue bien souvent en dehors du Québec, c'est maintenant qu'il faut poser les gestes pour assurer la pérennité de l'industrie minière au Québec. Malheureusement, le ralentissement sans précédent qu'a connu le secteur minier laisse des séquelles. En ce moment, on se demande où seront les nouvelles mines et les nouvelles usines de transformation, et surtout, si les conditions seront au rendez-vous pour qu'elles voient le jour. D'ici 2026, sur les 20 mines de minéraux métalliques actuellement en activité, il n'en restera que sept encore en opération si l'on se fie aux réserves connues des gisements, avec les conséquences que l'on suppose. On parle donc de la perte de 4 000 emplois directs, ou près de 9 000 emplois directs, indirects et induits. Ajoutons que de ces sept mines, trois sont à risque de fermer avant 2026 si les projets d'agrandissement ne se réalisent pas.

Dans le cas qui nous concerne, c'est plus de 800 emplois directs qui seraient créés durant la phase de construction des installations et plus de 300 emplois directs lorsque l'usine sera en opération. Alors que la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean décroît, notamment en raison d'un solde migratoire négatif, Métaux BlackRock pourrait favoriser la rétention des jeunes travailleuses et travailleurs provenant de la région. Qui plus est, la révision récente des quantités extraites par année devrait permettre de tripler la durée de vie de la mine, assurant ainsi des emplois de qualité pour plusieurs années aux travailleuses et travailleurs désirant s'implanter au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Lors de la mise en opération en 2020-2021, le projet générera environ 1000 emplois directs et indirects à Saguenay, pour des retombées totales de 10 à 12 milliards \$ pendant les 50 premières années.

De façon à être imperméable aux variations du marché, et ainsi assurer la pérennité de son projet, Métaux BlackRock mise sur une faible empreinte carbone, ainsi que sur la diversité de ses produits transformés (Vanadium, Magnétite, Titane). En effet, Métaux BlackRock se positionne comme le seul producteur de vanadium en Amérique du Nord et la seule installation du genre à utiliser le gaz naturel, et non le charbon, dans la transformation du concentré de fer en ferro-vanadium, ce qui lui confère un énorme avantage concurrentiel.

Le BAPE a donc un rôle important à jouer dans le maintien au Québec d'une industrie minière forte. En formulant des recommandations positives au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), il contribue à assurer la pérennité de l'industrie minière ici. Oui, les activités minières ont des impacts que personne ne remet en doute, mais elles apportent aussi des bénéfices socio-économiques qu'il faut reconnaître.

CONCLUSION

Au fil des ans, l'industrie minière a façonné le territoire du Québec et joué un rôle crucial dans son développement économique. L'AMQ est d'avis que pour un réel développement qui puisse être qualifié de durable, l'équilibre entre les trois composantes (environnement, social, économie) est primordial. Le projet d'usine de transformation de Métaux BlackRock remplit tous les critères permettant d'accorder l'aval du gouvernement pour l'exploitation de cette usine. D'autant plus que celle-ci sera opérée selon les plus hauts standards de l'industrie et avec l'assurance de la compagnie de limiter les impacts négatifs sur le milieu.

Le BAPE a devant lui un projet d'usine de transformation crédible, respectueux des gens et de l'environnement et qui contribuera à la prospérité économique de la région et du Québec. L'AMQ ne dit pas que l'appui gouvernemental doive se faire les yeux fermés. Mais lorsque le promoteur fait des populations locales de réelles partenaires du projet, comme c'est le cas pour Métaux BlackRock, et qu'il compte limiter son impact sur l'environnement d'accueil, elle juge que le projet devrait être accueilli favorablement.

Ce projet permettra inévitablement de maintenir forte l'activité économique du Saguenay. Tout projet de développement économique a des impacts, ne soyons pas dupes. Mais ceux-ci peuvent aussi être positifs. Le BAPE doit en tenir compte dans son analyse, d'autant plus que, comme mentionné précédemment, l'entreprise a su démontrer sa préoccupation envers les gens et l'environnement et a posé des gestes concrets pour limiter les impacts négatifs et maximiser les retombées positives.

Pour les raisons énumérées précédemment dans le présent mémoire et en vertu des engagements pris par l'entreprise, l'Association minière du Québec apporte son appui au projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferro-vanadium à Ville de Saguenay et souhaite que le BAPE puisse lui aussi faire une recommandation favorable au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.